



Madame la Vice-Présidente,
Madame la Directrice Académique,

La FSU alerte depuis des mois sur la crise que subit le monde éducatif. Semblant enfin prendre conscience de la gravité de la situation, le Président de la République a été contraint de réagir, en se glissant même dans les habits du ministre de l'Éducation nationale devant les recteurs et rectrices à la rentrée, puis par un mail à la profession vendredi dernier. Emmanuel Macron a été obligé de s'exprimer pour tenter de reprendre la main alors que les images de la préparation de rentrée n'étaient pas du meilleur effet pour son gouvernement. Néanmoins, il ne semble pas maîtriser son dossier et révèle sa déconnexion avec la réalité des établissements scolaires en découvrant les projets d'établissements.

Les annonces sont sans surprise et s'inscrivent dans la droite ligne du projet présenté pendant la campagne présidentielle : un recours accru à l'autonomie et à la contractualisation synonyme de transformation brutale de nos métiers et du service public. Le projet présidentiel risque de fracturer davantage notre service public.

La crise du recrutement s'aggrave année après année. L'an dernier, 1 620 postes non pourvus aux CAPES, CAPET, à l'agrégation, et aux concours de CPE et de Psy-ÉN. Les scandaleuses opérations de communication du Rectorat type job dating n'ont pas suffi à combler la pénurie : dans de nombreux collèges et lycées du département, des classes se retrouvent encore sans professeurs dans plusieurs disciplines trois semaines après la rentrée. Par ailleurs, beaucoup d'établissements fonctionnent sans infirmières, sans psy-EN ou sans assistantes sociales, au détriment des plus fragiles.

Parmi ces plus fragiles, la FSU dénonce un accueil qui n'est pas à la hauteur pour les près de 500 élèves Ukrainiens scolarisés dans notre département. La plupart d'entre eux se retrouvent désormais scolarisés hors dispositif UPE2A dans des classes surchargées, sans accompagnants, à suivre toute la journée des cours dans une langue et un alphabet qu'ils ne maîtrisent pas. Les réponses apportées ne nous satisfont pas : Un accompagnement dans un autre établissement une fois par semaine par un professeur en langue ukrainienne est insuffisant si rien n'est mis en place pour les accompagner et assurer la continuité des apprentissages dans leurs classes les autres jours.

Notre département dote de nombreux collèges du département d'un poste de médiateurs/trices. Pourtant, il semble que plusieurs postes ne soient pas pourvus en cette rentrée. Pouvons-nous avoir un état des lieux ?

Recruter des enseignants, des infirmières scolaires, des psy-EN, des AED, passe par s'attaquer au fonds du problème de la perte d'attractivité de nos métiers : revaloriser nos professions sans aucune contrepartie et stopper les réformes néolibérales qui détruisent le Service Public et dégrade les conditions de travail des personnels. Les annonces ministérielles ou présidentielles, non chiffrées, ne vont pas dans le bon sens et nous alertent sur une destruction de nos métiers.

Le FSU revendique l'augmentation sans condition de 20 % de la valeur du point d'indice, son indexation sur les prix, le relèvement de 70 points de toutes les grilles. Par ailleurs, la FSU revendique des mesures qui doivent bénéficier à l'ensemble des personnels, ce qui implique une révision des grilles salariales des AESH, pénalisés de plus par des contrats à 62 %[à temps partiel] et des AED. Pour l'augmentation des salaires et des pensions, la FSU appelle à la journée intersyndicale et interprofessionnelle de grève et de manifestation jeudi 29 septembre.

La seule réponse du gouvernement et du ministre à la dégradation des conditions d'enseignement consiste à proposer encore plus de réformes. Les projets locaux innovants ne sont pas une réponse satisfaisante, d'autant plus qu'ils ont pour corollaire une école à deux vitesses. Ils imposent aux établissements scolaires une logique de concurrence et une surcharge de travail.

En collège, l'introduction d'une demi-journée consacrée à l'orientation est en **déconnexion totale avec la réalité du terrain. Cette conception de l'orientation peut** avoir pour conséquence de rabattre les ambitions scolaires des élèves les plus fragiles aux seuls besoins économiques du territoire. Cela contribue aussi activement à la marchandisation de l'information pour l'orientation ainsi qu'au contournement des PsyEN.

Au sujet des lycées, M. Ndiaye ne reconnaît pas que leur réforme les a destabilisés. Pour la FSU, le lycée ne doit pas renforcer les déterminismes mais être un instrument essentiel de démocratisation de l'école et de la société. Le Ministre de l'Education Nationale a aussi confirmé la volonté du gouvernement de réformer en profondeur les lycées professionnels, sur le modèle de l'apprentissage qui menace de mettre 40% de jeunes de rester sur le carreau, par des ruptures de contrats subies, et qui est structurellement défavorable aux filles. Le Ministère veut aussi calibrer les filières vers les secteurs en pénurie d'emplois du fait des conditions salariales et de travail déplorables, ce qui revient à instrumentaliser l'orientation des jeunes de 15 ans vers les métiers les plus pénibles et les moins valorisés. Pour la FSU, la carte des formations doit évoluer non pas dans l'intérêt particulier des entreprises du bassin mais dans celui de nos élèves, et donc de l'intérêt général. Elle revendique un

enseignement global et équilibré entre savoirs généraux et savoirs professionnels dans nos lycées publics.

En EPS, dans la perspective et l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques, le Snep-Fsu a fait une proposition ambitieuse, égalitaire pour tous les élèves lors de son congrès en décembre 2021 en revendiquant 4 heures d'EPS sur toute la scolarité. Le dispositif 2h de sport du gouvernement porte la marque de notre activité syndicale mais en détourne l'intention en externalisant ce qui relève de l'intérêt général et du service public. Les 140 établissements désignés en France pour en profiter montrent toute l'échec du dispositif pour une jeunesse plus sportive...

Concernant le sujet qui nous occupe aujourd'hui, la FSU dénonce, une fois de plus, un envoi tardif des documents qui rend difficile la préparation de cette instance. Sur le fond, les choix budgétaires du Conseil Départemental pour les budgets des Collèges, interrogent à nouveau. Pour la onzième année consécutive, les forfaits alloués par élève stagnent. Ainsi, dans la réalité et compte-tenu de la très forte inflation, c'est une dégradation des moyens alloués. Dans ces conditions, l'insuffisance des crédits pédagogiques n'offre pas les meilleures conditions de réussite, surtout pour les élèves les plus fragiles. Nous souhaiterions, avoir une clarification sur les méthodes d'écrêtement qui concernent 12 collèges du département, soit 4 de plus que l'an dernier. Pour certains, l'écrêtement correspond à une part importante de la dotation allouée l'an dernier. Ainsi, le collège Jean Moulin de Chaville subit un écrêtement de 30 764 euros cette année.

Enfin, la FSU dénonce et condamne la suspension à titre conservatoire de personnes de notre département sans que celle-ci soit motivée et sans que les collègues ne soient accompagnés par l'administration dès la communication de cette dernière. Cette manière de procéder est inacceptable du fait de la violence qu'elle représente pour les personnels qui sont laissés seuls face à la décision administrative vécue bien souvent comme une sanction d'autant plus que celle-ci est non motivée. On est bien éloigné de la volonté affichée par le nouveau ministre de rompre avec les dérives autoritaires du précédent ministre. Quant au fond de ces suspensions, le peu d'informations données et le contexte dans lequel est intervenue celle de notre collègue Kai Tarada représentant syndical au lycée Joliot Curie, s'apparente à une atteinte évidente contre son action militante et syndicale. L'annonce hier de sa mutation dans l'intérêt du service et ses justifications sont inacceptables. La FSU apporte son soutien à Kai Terada et plus largement à tous les personnels victimes de répression syndicale dans l'Education Nationale, et demande sa réintégration immédiate à son poste au Lycée Joliot Curie. La FSU 92 condamne fermement cette atteinte inacceptable au militantisme et aux militants qui œuvre pour la défense du Service Public D'éducation.